

Les exclus de l'insertion



© Sab / Fotolia

Qui sont les personnes durablement assistées ? Une étude montre que l'escalier qui voulait faciliter l'accès au monde professionnel multiplie au contraire les marches et les écueils.

Par **Martine Zwick**, assistante diplômée à l'Université de Fribourg

Face aux difficultés rencontrées par les chômeurs en fin de droit et les bénéficiaires de l'aide sociale pour se (ré)insérer dans la société, différentes mesures ont été mises en place au cours des années 90 : les mesures dites d'insertion sociale et de réinsertion professionnelle. La logique ultime de ces mesures est d'inciter les individus à se responsabiliser et à s'activer afin d'être à nouveau intégrés à part entière dans la société [1].

Ces mesures d'insertion et de réinsertion ont montré leurs limites. Le mythe du « tout le monde est intégrable » s'effrite peu à peu*. Le problème ne vient pas forcément des mesures et de leur application, mais plutôt du postulat sur lequel repose le dispositif, à savoir que chacun a des ressources et doit apprendre à les utiliser. Il faut se rendre à l'évidence : certaines personnes manquent cruellement de ressources et deviennent durablement dépendantes des dispositifs d'aide. L'objectif de cette recherche est donc d'éclairer la catégorie des bénéficiaires « non-intégrables ».

En fait, la question des exclus de l'insertion est perçue de façon différenciée par les responsables romands des dispositifs d'insertion. Aucun n'a nié l'existence des « non-intégrables », mais aucun non plus n'a parlé ouvertement de ces personnes. Concrètement, pour répondre au mieux aux besoins de cette population, que fait le dispositif d'insertion ? Cette interrogation a permis de mettre plusieurs éléments en évidence.

1. La catégorisation des personnes

Cet élément-clé dans le traitement des dossiers empêche la singularisation qui mènerait à l'emploi. Les personnes sont catégorisées à l'entrée des dispositifs : les « plus intégrables », donc « réinsérables » plus facilement, sont aidées en priorité. Cet état de fait favorise par la même occasion la constitution d'un « solde » de personnes durablement assistées.

2. L'emploi pour seul objectif

Il n'y a pas de remise en cause de l'insertion professionnelle en tant que telle. Elle reste le seul critère d'évaluation des différentes mesures proposées. La tentative de faire de l'insertion sociale avec les mesures spécifiques n'a pas porté ses fruits. Au final, ces mesures d'insertion sociale ont été détournées pour avoir tout de même comme objectif l'insertion professionnelle.

3. La logique infernale de l'escalier

La logique de l'insertion peut être comparée à un escalier. Les personnes catégorisées comme non-insérables sont alors placées en bas de l'escalier de l'insertion. Les employables sont sur les marches les plus hautes. La catégorisation positionne donc les personnes sur une marche. Cette logique repose bien sur le postulat que tout le monde est intégrable en présupposant que tout est « grimpable ». Dans cette logique, il n'est pas possible d'admettre qu'une personne ne monte pas : il faut trouver une alternative pour tout de même la faire bouger. Il y a alors eu création de marches supplémentaires, de marches intermédiaires. Mais comme cette marche « programme d'insertion » ou « stage en entreprise » n'est pas accessible directement, une marche intermédiaire a été ajoutée, une mesure « pour faire une mesure ». Il y a eu ainsi création de marches pour toujours garder les personnes en mouvement et dans une dynamique qui mène, théoriquement, à l'insertion. Le fait d'avoir toujours des marches et d'en créer des autres pour garder la personne en mouvement est alors paradoxal car pour atteindre le haut de l'escalier, ce dernier est allongé. La logique du dispositif ne peut donc pas inclure les « non-intégrables » qui sont par définition bloqués en bas de l'escalier. D'une part, cette logique les fige car ils ne correspondent pas aux critères de l'insertion. D'autre part, elle les pousse à quand même faire quelque chose car l'immobilisme n'est pas concevable.

4. L'idéalisation du modèle

Un décalage peut être constaté entre ce qui est demandé aux individus sur le marché du travail et ce sur quoi les personnes en insertion sont jugées. Cet écart entre la réalité du marché du travail et le modèle transmis dans les programmes d'insertion met en évidence le vide existant dans la prise en charge des personnes. Soit les bénéficiaires répondent aux critères de l'emploi classique, soit ils sont écartés. Donc ce ne sont que les connaissances et compétences reconnues dans le modèle classique de l'emploi qui importent. Les autres compétences que ces personnes peuvent avoir ne sont pas mises en évidence.

5. Une socialisation uniformisée

Pour s'insérer, l'individu doit être motivé et prêt à l'insertion. Être prêt à l'insertion amène à la question de la signification de cette insertion. Il faut avoir intégré que le travail est la valeur centrale de notre société et avoir acquis des manières de faire et de penser qui vont dans ce sens. En résumé, il faut être socialisé au travail. Or les individus durablement éloignés du monde de l'emploi ne sont pas prêts car ils ne sont pas socialisés au travail. Ainsi, le fait de ne pas être prêt à l'insertion proviendrait d'un défaut de socialisation. Les « non-intégrables » n'ont pas de lien avec le monde du travail et n'y sont pas reconnus car ils ne le connaissent pas. Une logique qui se mord la queue !

En conclusion

Le fonctionnement même du dispositif rend une partie des bénéficiaires des dispositifs d'insertion invisibles. Ces personnes n'entrent pas dans la catégorie des « employables » et ne répondent pas aux critères du marché de l'emploi. Elles sortent alors de la logique du système, mais pas du système en tant que tel. La logique du dispositif ne peut que méconnaître – « ne pas voir » – ces personnes. Elle produit de l'invisibilité : c'est le prix à payer du dispositif.

Cette recherche se poursuit actuellement avec les travailleurs sociaux afin d'être plus proche de ce qui se passe directement sur le terrain. Par la suite, des entretiens avec des bénéficiaires sont envisagés.

[1] ndlr Martine Zwick mène un travail de doctorat sur le thème des personnes durablement assistées sous la direction du Professeur Marc-Henry Soulet, Domaine Sociologie, Politiques sociales et Travail social, Université de Fribourg. Son travail est intitulé « Les Exclus de l'insertion. Quand l'aide de passage devient permanente ».